



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal de la réunion du Bureau du jeudi 18 octobre 2022 en visioconférence

Présidence : Gérard SEITZ,

Membres : Agathe LACOMBE, Claude KEIME, Jean-Louis MAZZEO, Bernard PAQUIN et Maxime RINIE,

Le président Gérard SEITZ remercie les membres du Bureau pour leur participation à cette réunion en visioconférence.

1. INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

Gérard SEITZ indique que suite à l'augmentation des cas positifs constatés au niveau national, aucun protocole COVID n'a été mis en place par la Fédération pour l'instant. En ce qui concerne les compétitions de la Ligue, les situations seront étudiées au cas par cas.

Suite à la pénurie actuelle des carburants, la Fédération n'a pas donné non plus de directive particulière. Dans l'immédiat, cette situation n'affecte pas trop nos compétitions régionales. Seulement quelques rencontres ont été reportées sur l'ensemble de la Ligue, suite à des accords clubs.

Par contre, les membres du Bureau décident que l'équipe U19 R2 de l'AS Prix-lès Mézières qui ne s'est pas déplacée à Cormontreuil pour son match de championnat (groupe A) le samedi 08 octobre, doit être déclarée forfait. En effet, le manque de carburant évoqué par le club pour le déplacement de cette équipe ne peut être retenu dans la mesure où plusieurs équipes du club se sont déplacées ce même samedi et qu'aucun autre cas n'a été signalé lors de ce week-end.

A l'issue de cette saison 2022/2023, la Ligue du Grand Est n'aura qu'une seule montée en Championnat National U17 comme pour les saisons précédentes, les critères choisis pour déterminer les 5 accessions supplémentaires au niveau national ne lui étant toujours pas favorables.

La finale régionale du Festival U13 Pitch aura lieu le samedi 13 et le dimanche 14 mai 2023 sur les installations du club de la SS Brumath.

Pour la deuxième phase du championnat U18 R3 disputée par les 10 équipes du territoire Champagne Ardenne, les joueurs licenciés U19 (nés en 2004), ne seront pas autorisés à participer aux rencontres.

2. POINT DE SITUATION COUPES NATIONALES ET COUPES REGIONALES

-Coupe de France :

Le 6ème et dernier tour régional joué le week-end dernier, s'est bien déroulé mis à part une rencontre qui a été arrêtée. Le tirage au sort du 7ème tour organisé par la FFF aura lieu demain et verra l'entrée en lice des clubs de L2.

Félicitations aux services de la Ligue qui ont parfaitement organisé tous les tours régionaux.

-Coupe Gambardella CA :

Le 4ème tour régional est fixé au samedi 29 octobre et la finale régionale au samedi 19 novembre avec 7 rencontres programmées dont les vainqueurs seront qualifiés pour le 1er tour fédéral.

-Coupe de France Féminine :

Le tirage de la finale régionale aura lieu demain à Epinal. Les rencontres sont fixées au dimanche 30 octobre. Les 7 vainqueurs seront qualifiés pour le 1er tour fédéral prévu le dimanche 20 novembre et pour lequel les équipes de D2 feront leur entrée.

-Coupe du Grand Est Seniors :

Le 4ème tour est fixé au dimanche 20 novembre pour les 53 vainqueurs du 3ème tour qui seront rejoints par des équipes éliminées de la Coupe de France.

-Coupe du Grand Est Féminine :

Le premier tour est programmé le dimanche 30 octobre avec 12 rencontres concernant uniquement les équipes du niveau R2 F. Le 2ème tour est prévu le dimanche 20 novembre.

-Coupes du Grand Est U17 et U15 :

Le premier tour de ces 2 coupes de Jeunes est prévu le samedi 29 octobre.

22 rencontres sont programmées pour la Coupe U17 avec 10 équipes exemptes et 24 rencontres pour la Coupe U15 avec 8 équipes exemptes.

3. REFORME DES COMPETITIONS FEMININES R1 ET R2

Un projet de réforme des compétitions régionales féminines est présenté par Agathe LACOMBE. Il a pour but notamment de resserrer l'élite régionale, de réduire le nombre des forfaits et également de redonner un certain nombre d'équipes au niveau du district.

Après discussion, les membres du Bureau sont favorables à cette réforme qui serait mise en place sur plusieurs saisons. Elle fera l'objet d'une présentation aux clubs dont l'équipe évolue au niveau R1 ou R2 lors d'une réunion qui sera programmée début novembre.

4. GROUPE DE REFLEXION SUR LES COMPETITIONS DE JEUNES

Une première réunion de ce groupe de réflexion s'est tenue le mercredi 05 octobre à l'établissement de Champigneulle à laquelle étaient invités les représentants de 6 clubs (2 de chaque territoire), dont les équipes évoluent dans les compétitions régionales de Jeunes.

De nombreuses incohérences ont ainsi été confirmées notamment dans le règlement des Championnats de Jeunes mais les membres présents ont surtout souhaité que l'architecture actuelle des championnats de Jeunes soit complètement modifiée.

Une nouvelle réunion est programmée le 20 octobre prochain à l'issue de laquelle le groupe de réflexion devra faire des propositions de modifications précises à la Commission Régionale des

Compétitions avant présentation au Comité Directeur et d'être soumises, selon le cas, au vote de l'Assemblée Générale d'hiver.

5. DIVERS

Suite à la demande du club de Strasbourg Musau concernant la rencontre de championnat Régional 1 F (poule B) FC Mulhouse – AS Musau du dimanche 02 octobre non jouée en raison de l'impraticabilité du terrain décidée par l'arbitre, les membres du Bureau décident que le club du FC Mulhouse qui a mal anticipé la tenue de cette rencontre, doit participer au frais de déplacement de l'équipe visiteuse. **Ainsi la somme de 107 € (253 km aller/retour x 0,423 € /km), sera prélevée sur le compte du FC Mulhouse et créditée sur celui de l'AS Musau.**

6. AGENDA

La prochaine réunion plénière de la Commission Régionale des Compétitions est fixée au jeudi 10 novembre à l'établissement de Champigneulle.

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé à: LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 CHAMPIGNEULLES ou à l'adresse électronique: appel@lgef.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,
Gérard SEITZ

Le Secrétaire,
Bernard PAQUIN